

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

42.210

Date du contrôle:

11/04/2024

Lieu du contrôle:

Montagne de Saint-Job 51 1180 Uccle Belgique

Agent-visiteur:

Amin Wehbe

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

11/04/2024 11:51:56

Prochaine visite avant le:

11/04/2025

Testeur d'installation:

TI-023/6074018

Donneur d'ordre

Nom

PEB Certi

Adresse

Blaisantvest, 105, 9000 Gent, Belgique

Téléphone

+32 2 466 45 66

Email

epc.certi@gmail.com

Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation

Montagne de Saint-Job 51 1180 Uccle Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**Adresse du propriétaire****Installateur**

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

24733924

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

XVB 3X10

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

40 A 3P

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
NOK	OK	avant 81	après 81
Description de l'installation	Voir photo		
Nombre de tableaux	1		
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A		
Test BP du DDR	OK		
ΔI_n	OK		
Contrôle de l'état	OK		
Matériel fixe	OK		
Protection contre les contacts directs	OK		
Protection contre les contacts indirects	OK		
Protection contre les surintensités	NOK		
Prise de terre	Boucle		
Résistance de terre (Ω)	16		
Isolement ($M\Omega$)	0,06		

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

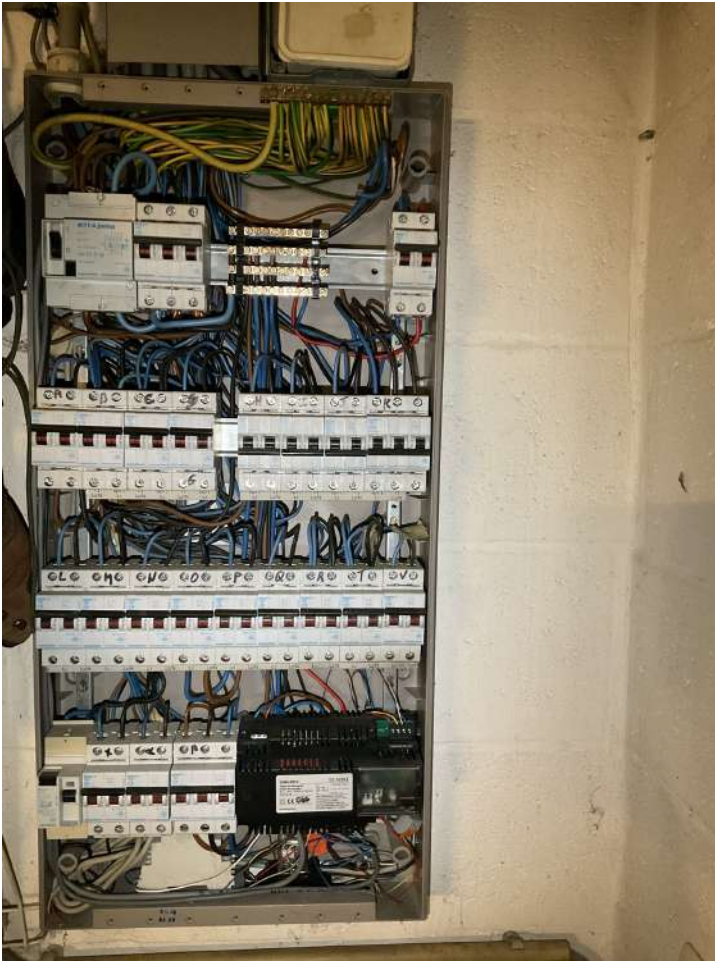


Tableau 1

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité.	L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.
Adapter le(s) schéma(s) de position à la réalité.	L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.
La continuité des conducteurs de protection n'est pas garantie. (Livre 1, Sous-section 5.4.3.)	
Le volume de la salle de bain n'est pas respecté.	
la valeur d'isolation doit être au minimum de 0,50 ohms	

Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4

Atlas Controle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Photo
---------	-------

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

42.212

Date du contrôle:

11/04/2024

Lieu du contrôle:

Montagne de Saint-Job 51 1180 Uccle Belgique

Agent-visiteur:

Amin Wehbe

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:

11/04/2024 11:58:54

Prochaine visite avant le:

11/04/2025

Testeur d'installation:

TI-023/6074018

Donneur d'ordre

Nom

PEB Certi

Adresse

Blaisantvest, 105, 9000 Gent, Belgique

Téléphone

+32 2 466 45 66

Email

epc.certi@gmail.com

Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation

Montagne de Saint-Job 51 1180 Uccle Belgique

Type de locaux

Appartement

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**Adresse du propriétaire****Installateur**

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

5423507

Code EAN**Liaison compteur-tableau**

VOB 3X6

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

20 A 3P

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
NOK	NOK	avant 81	après 81
Description de l'installation	Voir photo		
Nombre de tableaux	0		
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A		
Test BP du DDR	NOK		
ΔI_n	NOK		
Contrôle de l'état	NOK		
Matériel fixe	NOK		
Protection contre les contacts directs	NOK		
Protection contre les contacts indirects	NOK		
Protection contre les surintensités	NOK		
Prise de terre	Boucle		
Résistance de terre (Ω)	16		
Isolement ($M\Omega$)	0		

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels



Tableau 1

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Prévoir un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale (In) de 40A minimum et de sensibilité de 300 mA maximum.	L1: 4.2.4.3.; 5.3.5.1.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Remplacer le tableau, le degré de protection contre le contact direct n'est pas suffisant.	L1: 5.3.5.1.
Remplacer le(s) fusible(s) shunté(s).	L1: 9.5.; L3: 9.5.
Remplacer le(s) disjoncteur(s) shunté(s).	L1: 9.5.; L3: 9.5.
Réaliser le(s) circuit(s) prise(s) en canalisation de section 2,5 mm ² : la section minimale de 1,5 mm ² n'étant autorisée que pour les circuits ne comportant pas de prises de courant (par ex. circuit exclusif d'éclairage).	B1: 5.2.1.2.; B3: 5.2.1.1.
Réaliser le(s) circuit(s) mixte(s) éclairage et prise(s) en canalisation de section minimale de 2,5 mm ² .	L1: 5.2.1.2.; L3: 5.2.1.1.

Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Libellé	Paragraphe
La continuité des conducteurs de protection n'est pas garantie. (Livre 1, Sous-section 5.4.3.)	
Il faut revoir l'introduction des canalisations dans les tableaux/boîtes de dérivation	

Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4

Libellé	Photo
---------	-------